

en jetant les yeux sur la notice bibliographique placée à la fin de cette étude.

A l'apparition des *Missives*, du Tronchet reçut, entre autres félicitations, une lettre de François Secondat, avocat à Toulouse, dans laquelle on remarque le passage suivant : « Bien que la France soit riche de beaucoup d'esprits graves, grands et singuliers en profondeur de plusieurs et diverses doctrines, il en est peu toutesfois qui sçachent bien et nettement former une lettre missive, avec le langage, l'air et la douceur, l'énergie, l'invention et le mérite de son pouvoir. »

Il le loue, en termes tout à fait dignes de lui, d'avoir régénéré le style épistolaire, et de « n'avoir rien oublié de ce qui appartient à la réputation d'une si louable et profitable entreprise..... » d'avoir découvert « ces insinuations gracieuses.... » et brief toutes choses afferantes et requises à toutes manières « d'hommes : qui ont été incogneües, barbares, et mal venuës jusques icy. »

Je n'ai eu garde d'omettre ce passage si concluant en faveur de la thèse que j'ai soutenue au commencement de cette notice.

Quelle que fût l'emphase de du Tronchet, à l'en croire, il fut encore dépassé par quelques écrivains. Dans son *Thresor de la Plume en France*, il se plaint de l'abus des titres et épithètes ; « quant à moy, dit-il, « je pense mériter en cela moins que les autres. »

En ce qui concerne l'imitation des Italiens, voici comment il s'exprime : « S'il est aujourd'hui en propos de discourir de la guerre, des factions, d'une cavallerie, d'une infanterie, d'une escuyerie, des armes, voire de l'amour, et généralement de toutes choses graves et ordinaires, les plus beaux traicts des plus disertes langues qui se veulent faire ouyr, la pluspart sont puïsez dans les propres facultez de l'Italie. Et puisqu'il est question en ces miennes lettres de pillage et d'usurpation, il ne m'a pleu de faire mon butin en plus opulentes cassines. »

Il paraît qu'il ne se contenta pas d'imiter le Bembo et Pétrarque ; suivant Antoine du Verdier et l'abbé Goujet, il se serait plus d'une fois paré des plumes du paon ; mais le pauvre diable